

Communiqué de presse

Montpellier, le 25 juin 2010



JOURNÉES TERRITORIALES DE L'ACCESSIBILITÉ

lundi 28 juin 2010, à 9h00
Espace Jacques 1er d'Aragon
117, rue des Etats Généraux à Montpellier

La loi du 11 février 2005 a posé les principes d'une accessibilité généralisée en matière de cadre bâti, de services de transport et de voirie, pour rendre la cité accessible aux personnes handicapées à l'horizon 2015.

A mi-parcours, les journées territoriales de l'accessibilité, organisées au niveau national, seront l'occasion d'un échange sur le thème de l'accès à tout pour tous.

Dans l'Hérault, cette rencontre aura lieu **lundi 28 juin 2010**, en présence de Claude BALAND, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault et de Mireille JOURGET, directrice de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault.

Elle réunira l'ensemble des acteurs de l'accessibilité : les collectivités territoriales, les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et architectes, les bureaux d'études, les professionnels généralistes du cadre bâti, de la voirie, des transports et les bénéficiaires de l'accessibilité.

Au travers des différents témoignages, cette manifestation permettra de faire un bilan de l'accessibilité dans le département, de repérer les bonnes pratiques, d'échanger sur la mise en œuvre des politiques d'amélioration concernant :

- l'accessibilité du cadre bâti
- l'accessibilité de la voirie et des espaces publics
- l'accessibilité des transports collectifs
- les modalités de fonctionnement des commissions communales pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Pour en savoir plus : www.developpement-durable.gouv.fr/Une-decision-politique.html
 ou www.herault.equipement-agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=145

La presse est conviée

Contact presse : 04 34 46 60 33



JOURNÉES TERRITORIALES DE L'ACCESSIBILITÉ

Invitation

Claude BALAND

Préfet de la région Languedoc-Roussillon - Préfet de l'Hérault

vous invite à participer à la journée territoriale de l'accessibilité

Lundi 28 juin 2010 de 9h00 à 12h30

Accueil à partir de **8h30**

Espace Jacques 1^{er} d'Aragon

117, rue des États Généraux à Montpellier (accès piéton : place de la Révolution Française)

Accès : Tram ligne 1 - arrêt «Rives du Lez»

Inscription sur : inscription-jta.ddea-34@equipement-agriculture.gouv.fr

avant le 21 juin 2010

(le nombre de places est limité à 200 personnes)

Contact : 04 34 46 61 72





Programme

le 28 juin 2010 à Montpellier

8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture par Mireille JOURGET
Directrice de la DDTM 34

- **Intervention de Magalie Couvert**
Adjointe au Maire de Montpellier - Déléguée aux questions du Handicap
- **Intervention de Pierrette Mienville**
Vice-présidente de l'Agglomération de Montpellier-Présidente déléguée de la commission «Santé-Handicap-Accessibilité et Gérontopôle»
- **L'accessibilité du territoire de l'Hérault**
Présenté par la DDTM34
- **Témoignage de l'UAHV de Montpellier et de sa région**
Thierry Jammes, responsable national accessibilité **CFPSAA**
Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes
- **Le Cadre bâti : « Diagnostic des établissements recevant du public »**
Christine Charouset, Pôle éducation et patrimoine Conseil Général de l'Hérault
- **Le Cadre bâti : « Cournonterral, 21 logements sociaux »**
Didier Boze, Hérault Habitat
- **Les transports : « Le Schéma directeur d'accessibilité des services de transports collectifs »**
Sylvie Pin Ruiz, Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
- **La voirie : « Le Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces Publics »**
Cazouls-les-Béziers
- **Les commissions Communales**
Alain Mirault, responsable Accessibilité Association des Paralysés de France

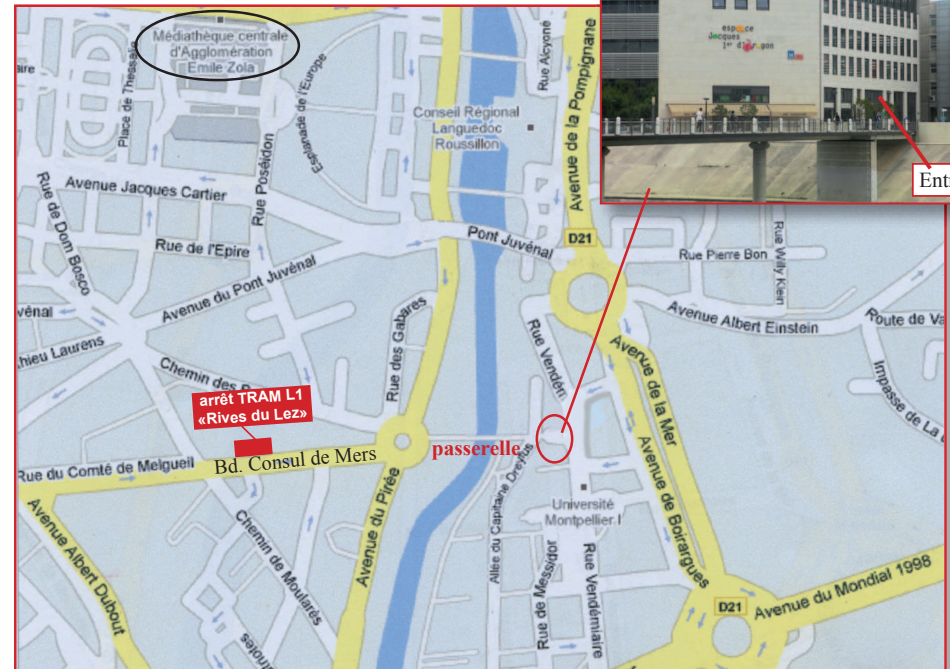
« Chaque thématique sera suivie d'échanges avec la salle »

12h00 Discours de clôture par Claude BALAND
Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault

L'accès à ...

l'Espace Jacques 1^{er} d'Aragon
117, rue des États Généraux

se fait par :
la Place de la Révolution Française.



Stationnement : il y a des places de parking autour de la bibliothèque universitaire et de la faculté de sciences économiques.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons :

- d'emprunter le tramway Ligne 1 / arrêt «Rives du Lez» et de traverser la passerelle.
- l'accès piéton s'effectue par la Place de la Révolution Française.